



POUR DÉCISION

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux de la 295^e session du Conseil d'administration

1. Les procès-verbaux de la 295^e session ont été distribués aux membres du Conseil d'administration.
2. Les membres ont été priés de bien vouloir soumettre au secrétariat, par écrit, toute correction qu'ils souhaiteraient voir apportée à la façon dont leurs propos sont rapportés en vue de l'adoption des procès-verbaux à la 296^e session (juin 2006) du Conseil d'administration.
3. *Sous réserve des corrections qui pourraient être demandées, le Conseil d'administration voudra certainement approuver les procès-verbaux de la 295^e session.*

Genève, le 9 juin 2006.

Point appelant une décision: paragraphe 3.